



Création d'une Réserve Biologique et lancement des suivis écologiques des espaces incendiés de Gironde

Conférence de presse

12/03/2025

DISCOURS DU PRESIDENT DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
M. JEAN-LUC GLEYZE

Alors que la fumée des incendies était à peine dissipée, j'ai décidé d'écrire à Pascale Got, alors vice-présidente chargée de la Protection de l'environnement, espaces naturels sensibles, gestion des risques dont – Carole Guère a repris le flambeau -, afin de lui confier une mission consacrée à la résilience forestière, en transversalité avec Stéphane Le Bot, vice-président à l'agriculture, l'alimentation, les mers et les forêts.

J'étais et suis toujours convaincu que la forêt girondine restera durablement marquée par les évènements de l'été 2022, d'où l'importance de rapidement penser l'après et faire acte de régénération plus encore que de réparation.

Cette mission s'est concentrée sur la redéfinition de notre rapport à la forêt et des modes de gestion, dans le contexte d'un dérèglement global qui nous met face au défi de :

- Concilier les usages ;
- Préserver la biodiversité ;
- Adapter le massif aux changements climatiques ;

- Réduire les risques ;

Je me permets ce regard « historique », car le Grand Incendie survenu en 2022 a bouleversé le programme de travaux prévu dans la RBD par le premier plan de gestion qui venait d'être réalisé.

Par chance, les zones majoritairement impactées étaient des pinèdes qu'il était envisagé d'exploiter pour restaurer des landes. Une partie des zones humides a été impactée mais la végétation montre de bons signes de résilience comme nous le verrons ensemble lors de la visite.

Aujourd'hui l'officialisation de la création de la Réserve Biologique vient donc acter un premier succès : celui de la préservation et de la poursuite des observations nécessaires autour de l'adaptation.

1. L'officialisation de la création de la Réserve Biologique d'Hostens et des Lagunes du Gât Mort avec les équipes de l'ONF

La création de la réserve biologique d'Hostens et des lagunes du Gât Mort procède d'une volonté commune du Département de la Gironde et de l'ONF d'accentuer et de compléter par une protection réglementaire pérenne les efforts de gestion déjà entrepris pour la préservation et la mise en valeur de la biodiversité sur l'ENS.

Je remercie donc tout d'abord nos précieux partenaires dans les actions que nous menons sur le terrain de la préservation et de la protection : l'ONF bien sûr, le Conservatoire botanique sud atlantique, l'INRAE, le PNR des Landes de Gascogne, le SDIS33 et la DFCI, les collectivités locales, les associations...

C'est grâce à la mobilisation partenariale et de l'intelligence collective que nous avons pu réunir les conditions pour créer une Réserve biologique mixte.

« Mixte », car elle concerne :

- Une Réserve Biologique Dirigée (RBD) sur 433,78 ha pour la gestion conservatoire de milieux ouverts de landes humides et de lagunes constitutifs de notre identité et du patrimoine naturel des Landes de Gascogne.

- Une Réserve Biologique Intégrale (RBI) sur 48,13 ha soustraites à la sylviculture, offrant ainsi un terrain-témoin de la forêt en évolution naturelle, notamment celle des feuillus.

Cette nouvelle Réserve vient en rejoindre une autre en Gironde : celle de Lacanau.

Oui, un classement en tant que « Réserve biologique » peut paraître contraignant, mais c'est en réalité une chance pour nous et pour ce milieu exceptionnel.

Pour nous, car il nous amène à repenser nos représentations et notre action sur ce que l'on nomme communément la « nature ». Ce n'est pas qu'à la nature de nous « rendre des services » mais aussi à nous de se mettre à son service, car nous ne vivons pas *hors d'elle*, mais bien avec elle.

Je rappelle d'ailleurs que si cette Réserve concerne des zones précises, l'ensemble du domaine est classé ENS, permettant de concilier préserver et site à vocation récréative et populaire, notamment sur la partie ouest.

Des visites guidées sont d'ailleurs organisées par le Département pour sensibiliser les Girondines, les Girondins et les visiteurs à la préservation des richesses faunistiques et floristiques de ce lieu unique.

2. Le lancement de la démarche partenariale autour des inventaires biologiques (faunes et flores) suite aux incendies de 2022.

La fameuse Cistude, le Murin à oreilles échancrées, le Héron pourpré, la Fauvette pitchou, le Fadet des Laîches, la Centenille naine, le Lotier grêle ou encore la Violette des marais...

Ces noms suffisent à éveiller, plus encore à émerveiller nos sens et notre sensibilité. Ce ne sont que quelques exemples de la faune et de la flore qui est ici chez elle.

Dans l'ensemble de la réserve, il est donc indispensable que nous poursuivions le travail d'acquisition de connaissances afin que nos plans de gestion soient à la hauteur des évolutions présentes et à venir, mais surtout adaptés aux vivants avec lesquels nous cohabitons ici.

Le lancement de la démarche partenariale autour des inventaires biologiques suite aux incendies de 2022 s'inscrit dans cette optique, en continuité avec les nombreuses études déjà réalisées.

Je remercie le CNBSA, le BSA, Cistude Nature, Locusta, la Société Linnéenne de Bordeaux, le CEN Nouvelle-Aquitaine, de nous accompagner jusqu'en 2027 dans un inventaire qui ne sera pas à la Prévert mais bien nécessaire pour dégager des tendances de dynamiques écologiques et caractériser la résilience des écosystèmes post-incendies en Gironde.

Conclusion

A l'heure où nous assistons aux délires de spatio-transhumanistes qu'il est inutile de citer, une Réserve biologique c'est l'occasion de revenir sur terre et de trouver, dans ici et maintenant, notre juste place d'humanité.

C'est un petit pas pour la Gironde, et un grand pas pour sa biodiversité !